Conservatoire d'espaces naturels Savoie

La Feuille et la Plume **n°82** Mai **2018**

Rapport d'activités 2017

Le **CEN** Savoie

édito

Sommaire

Edito p. 2

Les Missions

Connaître p. 4
Protéger p. 6
Gérer p. 8
Sensibiliser p. 10
Animer p. 12

Sites et Territoires en 2017

Avant-pays savoyard p. 14
Lac du Bourget Albanais - Rhône p. 16
Grand Chambéry p. 18
Cœur de Savoie p. 20
Maurienne p. 22
Tarentaise - Vanoise p. 24
Albertville - Ugine p. 26
Bilan de l'activité des relais p. 27

La vie du CEN Savoie

Les chiffres p. 28
Eléments financiers p. 29
Statutaire p. 30
L'équipe p. 31

L'année 2017 a été placée sous le signe des gros chantiers de renaturation avec la finalisation des travaux sur le marais des Lagneux, portés par la commune de Yenne, mais également la renaturation du casier n°9 de la Malourdie, sur les communes de Serrières-en-Chautagne et Anglefort, en étroit partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône. La confiance que nous accordent les collectivités et les entreprises dans le cadre de projets aussi conséquents est une véritable fierté pour notre Conservatoire.

En parallèle de ces chantiers, le CEN Savoie poursuit l'entretien de milieux naturels avec des méthodes douces, souvent en lien avec des éleveurs dans le cadre de mesures agro-environnementales. Fin 2017, ce partenariat avec le monde agricole représentait 32 contractualisations, couvrant 16 sites gérés par le Conservatoire, pour une surface cumulée de 295 ha. Alors que les rapports nous alertent sur la disparition des terres agricoles et des espaces naturels (590 000 ha en France ces 10 dernières années), que les scientifiques nous démontrent les ravages que l'agriculture intensive cause à la biodiversité, je me réjouis particulièrement de ce partenariat qui illustre le fait que les liens entre agriculture et biodiversité peuvent également être positifs et à bénéfice mutuel.

L'année 2017 a également été l'occasion de tirer le bilan du Plan d'action quinquennal mis en œuvre par les 4 Conservatoires de Rhône-Alpes sur la période 2013-2017 et de bâtir un nouveau programme avec nos homologues auvergnats. Les orientations pour la période 2018-2022, élaborées conjointement entre les 6 Conservatoires de la nouvelle Région, avec l'appui de cette dernière et de l'Etat, permettent d'assurer une continuité de notre action tout en introduisant de nouveaux enjeux comme la mobilisation des acteurs privés en faveur de la biodiversité.

Le terme de « mobilisation » n'est d'ailleurs certainement pas inapproprié. Il y a quelques jours, le Ministre en charge de l'écologie déclarait devant l'Assemblée Nationale : « Il y a des tragédies invisibles et silencieuses dont on s'accommode tous les jours ». Puis il ajoutait : « Je veux simplement avoir un sursaut d'indignation et de réaction ». A l'heure où les crédits de l'Agence française de la biodiversité, des Agences de l'eau, des Parcs nationaux… sont réduits, espérons que le discours de notre Ministre Nicolas Hulot se concrétise en un plan Biodiversité ambitieux.

La Savoie, par les richesses naturelles dont elle dispose et qu'elle met au profit de son attractivité et de son économie, se doit d'être à l'avant-garde de ce sursaut national.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, relais locaux, partenaires techniques et financiers du Conservatoire pour leur présence à nos côtés dans la conduite de notre belle mission.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Michel Delmas
Président,
CEN Savoie

Photo haut de page : vision subaquatique de feuilles de nénuphars.

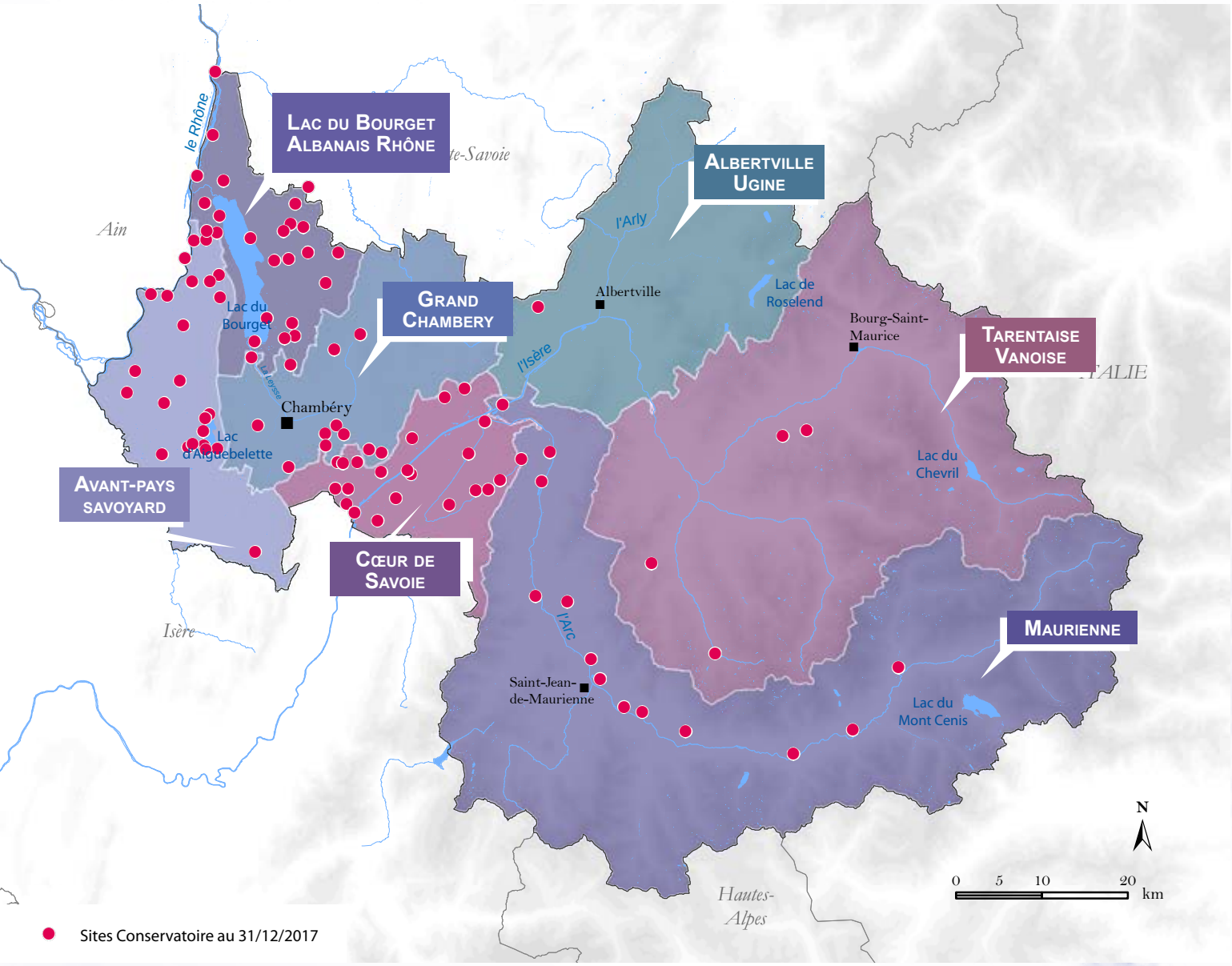

Sources : Sites Conservatoire - CEN Savoie ; BD Carthage - SANDRE ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74
Réalisation : SIG/ CEN Savoie, mars 2018

Nombre de communes sur le département : 285
Nombre de territoires en Savoie : 7
Superficie du département : 6 260 km^2

Nombre de sites Conservatoire : 100
Nombre de territoires avec sites CEN : 7
Superficie totale des sites avec maîtrise foncière CEN : 1152,98 ha (propriétés ou conventions)

Nos **missions** connaître

Le CEN Savoie fonde son action sur une assise technique et scientifique indissociable de la connaissance des milieux, des espèces et des interactions aux seins des écosystèmes. En 2017, une attention particulière a été portée à la végétation lacustre, avec un colloque dédié aux macrophytes et une étude de l'évolution des roselières du lac du Bourget. Par ailleurs, différents équipements de mesure ont pu être acquis et déployés sur des sites Conservatoire afin de mieux quantifier certains services écosystémiques. Enfin, le volet naturaliste n'a pas été en reste, avec la mise en œuvre du projet de conservation des papillons Azurés et une restitution des inventaires réalisés dans l'Avant-pays savoyard par les partenaires de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie.

Poursuite du projet POLCCA

Le projet Interreg POLCCA, « Plan Ouest Lémanique pour la Connaissance et la Conservation des Azurés » a permis d'accroître sensiblement nos connaissances sur l'état de conservation des populations de *Maculinea* de l'Avant-pays, grâce au renfort de Mathilde Poirot, stagiaire en licence professionnelle. De Jongieux à St-Paul-sur-Yenne, en passant par Billième et St Jean-de-Chevelu, plusieurs semaines d'inventaires lui ont permis de cartographier l'ensemble des habitats favorables : les marais et prairies humides riches en grande sanguisorbe. Un inventaire des fourmis du genre *Myrmica* a permis de confirmer l'intérêt de ces sites pour la conservation de ces papillons. L'étape suivante sera la mise en place de mesures de gestion adaptées.

Matériel nécessaire à un bon inventaire des fourmis...

Les herbiers immergés des lacs sortent en pleine lumière !

Dans le cadre du projet Grands Lacs Alpins et en collaboration avec l'Université Savoie Mont-Blanc, une journée technique a réuni 80 personnes (laboratoires de recherche, gestionnaires d'espaces, acteurs de l'hydro-électricité, bureaux d'étude …) le 1er juin 2017, autour des enjeux et méthodes d'étude des herbiers immergés des lacs. Transects, cartographie, valeur patrimoniale et bio-indication des characées et potamots ont constitué autant de questions passionnantes. D'autres journées techniques, ainsi que de formation, seront programmées d'ici fin 2019 dans le cadre de ce programme européen, qui rassemble les gestionnaires des grands lacs alpins.

Lors de la journée technique sur le thème des macrophytes lacustres

La Boite à Outils de suivi des Zones Humides : un guide pour de nouvelles utilisations

la boîte à outils de suivi des zones humides

S'appuyant sur les fondements scientifiques et la méthodologie de travail développés dans le cadre du projet RhoMéO, le CEN Savoie a piloté en 2016 et 2017, dans le cadre du projet « Trame Bleue : espaces et continuités », une action pour étu-

Photo haut de page : mesure d'un pied de phragmite, lac d'Aiguebelette.

connaître

dier la possibilité d'utilisation des indicateurs de la Boite à Outils de suivi des Zones Humides dans le cadre de projets de restauration. Le résultat, très attendu par les opérateurs et les financeurs de ce type d'opération, a été publié en 2017 sous la forme d'un guide méthodologique d'utilisation des indicateurs. Il définit leur cadre d'utilisation pour ce nouvel objectif, puisqu'ils ont initialement été conçus pour le suivi de l'évolution de l'état global des zones humides. Pour cela, le guide propose une méthode de double évaluation de la trajectoire écologique et des impacts de restauration. Il précise les adaptations des protocoles de suivi nécessaires (univers d'échantillonnage, pression spatiale et temporelle du suivi).

Observatoire de la biodiversité de Savoie

1 290 000 observations sur 7 000 espèces… la base de données de l'Observatoire a été mise à jour en septembre dernier. Les chiffres parlent en eux-mêmes et apportent une réelle satisfaction !
Parmi les nouvelles données, nous notons celles issues de notre seconde année de prospection (sur 5 communes de l'Avant-pays savoyard), dont le bilan a été restitué le 6 juin 2017. L'évènement a été organisé avec la commune de Verthemex : balade naturaliste vers 18h qui a donné lieu à un reportage vidéo (réalisé par le Conseil Départemental de Savoie) et conférence en soirée.

Balade naturaliste grand public, le 6 juin 2017, commune de Verthemex

2017 nous a également permis d'analyser l'Observatoire selon plusieurs thématiques : le partenariat, les données et la diffusion des informations. Au regard de la participation des partenaires et des chiffres annoncés ci-dessus, les 2 premières thématiques fonctionnent très bien… Il faudra travailler à l'amélioration de la dernière dès 2018, en s'appuyant sur l'expérience du Parc naturel régional de Chartreuse qui co-organise sur son territoire la 3ème campagne de prospection de l'Observatoire !

Instrumenter, mesurer, évaluer : les services écosystémiques des zones humides étudiés dans le cadre du projet RestHAlp

Les services rendus par les zones humides sont nombreux et constituent un élément structurant du discours du CEN auprès des acteurs locaux, pour leur préservation. Toutefois, il n'existe pas en Savoie d'exemple concret d'évaluation de ces services. Pour résoudre cette lacune, le CEN Savoie a proposé, dans le cadre du projet Interreg Alcotra RestHAlp, de mener une action pour qualifier et/ou quantifier les services écosystémiques de cinq zones humides caractéristiques des milieux présents dans notre contexte alpin (Chautagne, Chassettes, La Plesse, Montendry, Plan de l'eau). En 2017, dans une première étape d'analyse fonctionnelle, le CEN a équipé les sites d'étude avec du matériel de suivi hydrologique, et collecté ou rassemblé des données biotiques et abiotiques sur le fonctionnement des milieux (fonctions hydrologiques, biologiques et socio-économiques). Ces données seront ensuite traduites en liste de services écosystémiques, puis analysées et quantifiées en unités de valeur appropriées.

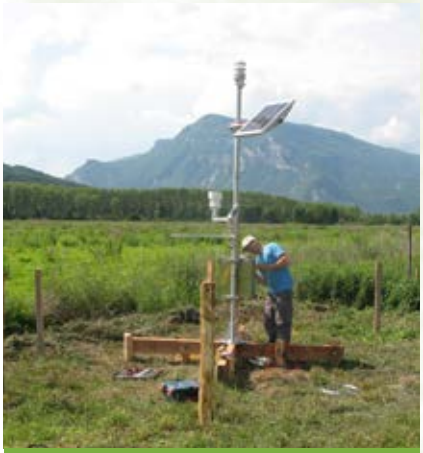

Installation d'une station météo sur un site de Chautagne

Nos **missions** protéger

Le CEN Savoie étend progressivement sa mission de protection des milieux et des espèces. L'action foncière reste évidemment centrale, avec un bilan de 18 ha acquis ou conventionnés en 2017. En complément, le CEN oriente également son action en faveur de sites naturels bénéficiant d'une protection réglementaire : la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette, bien sûr, mais également les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) qui présentent en Savoie un réseau particulièrement intéressant. Enfin, certains outils liés à l'urbanisme comme par exemple les Espaces Boisés Classés (EBC) ou le droit de préemption des Espaces Naturels Sensibles (ENS) méritent d'être activement portés à connaissance des collectivités.

Bilan de l'action foncière

En 2017, la maîtrise foncière du Conservatoire s'est accrue de 18 ha, dont 6 ha d'acquisitions et 12 ha de conventions.

Elle a porté majoritairement sur des zones humides, souvent boisées. Les actions ont bénéficié à ce titre du soutien de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Sur ces 18 ha, les pelouses sèches sont représentées par 4,5 ha, faisant l'objet d'un conventionnement issu des mesures compensatoires du Tunnel Euralpin Lyon-Turin.

Le CEN intervient désormais sur trois nouveaux lieux : la tufière des sources du Bontey à Plancherine, le boisement des Gorges sur La Chapelle-Blanche et Laissaud, et la pelouse sèche du Poutet - Rieu Sec à St-Julien-Mondenis.

Les conventions signées avec des communes (La-Plagne-Tarentaise, Plancherine, Le Bourget-en-Huile) ou des Associations Foncières Pastorales (St-Julien-Montdenis) portent sur des surfaces généralement plus élevées que celles signées avec des propriétaires privés.

Boisement cédé à l'euro symbolique, 0,4 ha de forêt submersible

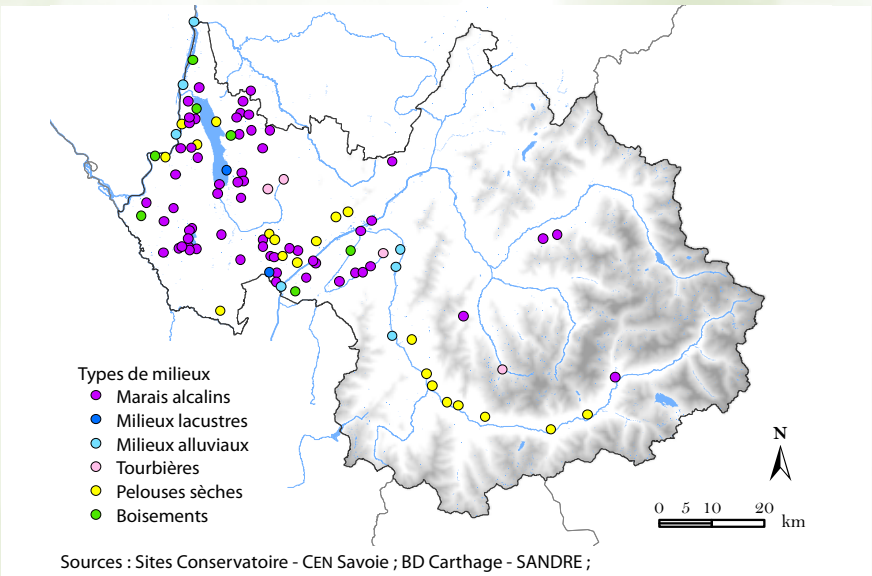

Sources : Sites Conservatoire - CEN Savoie ; BD Carthage - SANDRE ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74
Réalisation : SIG/ CEN Savoie, mars 2018

Photo haut de page : la naïade au corps vert (*Erythroma viridulum*)

protéger

Si elles ne constituent qu'un tiers des nouvelles surfaces, les acquisitions se répartissent à part égale avec les conventions, au regard du nombre d'actes signés.
Le montant de ces acquisitions a représenté près de 20 000 € en 2017, avec une valeur moyenne de 0,32 € / m^2. Les provisions pour frais d'actes se sont élevées à 7 300 €. Hormis un achat en indivision avec la Commune de Les Mollettes, les acquisitions se sont, cette année, toutes effectuées en pleine propriété.

À noter : une cession à l'euro symbolique par la Société BNP Paribas Immobilier Résidentiel (0,4 ha de forêt submersible en bordure du torrent du Bréda à La Chapelle-Blanche et Laissaud).

Les APPB, espaces protégés à positiver !

En dépit d'une genèse parfois tendue (mesures compensatoires par exemple), les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) préservent des milieux parmi les plus riches et sensibles du département, notamment en plaine. Leur rôle mérite ainsi d'être réaffirmé. Tout d'abord, par une approche réglementaire : renforcement de la signalétique, de la police de l'environnement, de l'information. Ensuite, par une mise à jour des inventaires et des plans de gestion, qui apportera des éléments précieux pour l'appropriation par les acteurs. Enfin par une valorisation pédagogique : visites virtuelles proposées par le CEN, animations à organiser par d'autres partenaires. Le CEN Savoie est prêt à épauler la DDT dans sa nouvelle stratégie d'appropriation de ces sites d'exception.

Nouveau panneau de l'APPB de Malourdie, pose prévue au printemps 2018

EBC et ENS au secours des forêts alluviales

Les forêts alluviales (humides ou non) sont sous haute pression : après la vague des grands remembrements autoroutiers, les défrichements (agricoles) et coupes à blancs (« énergétiques ») se poursuivent, y compris en espaces protégés. Dans ce contexte, la première parade relève des règlements d'urbanisme. Le statut d'Espace Boisé Classé (EBC), adopté par Cruet sur la forêt alluviale de son territoire, protège du défrichement : il doit faire des émules ! Mais pour éviter la coupe à blanc, et permettre ponctuellement la libre évolution, la maîtrise foncière est nécessaire : par le CEN ou par la Commune qui, pour ce faire, peut initier la création d'un Espace Naturel Sensible (comme l'ont fait les communes de La Thuile et de Les Mollettes).

Etude pour la protection des milieux rupestres sur le périmètre de la RNR d'Aiguebelette

Dans le cadre des études nécessaires à la rédaction du plan de gestion de la RNR, un inventaire des habitats et de la flore des secteurs de falaise et de pentes rocheuses et boisées a été réalisé. Cette étude, financée par la CCLA, a été menée par un « botaniste cordiste » (RUPEA) et a permis de décrire la flore, la valeur patrimoniale et l'état de conservation de ces milieux n'ayant jusqu'ici jamais été prospectés en raison de leur inaccessibilité physique.

Le contexte de l'étude : falaises au dessus du lac d'Aiguebelette

Nos **missions** gérer

En matière de gestion de sites, le CEN Savoie présente cette année encore une large gamme d'intervention. Les modes de gestion douce, par fauche ou pâturage, sont privilégiés. Ce type de gestion est souvent réalisé en partenariat avec des agriculteurs, notamment dans le cadre de mesures agro-environnementales : fin 2017, 32 exploitants ont initié les mesures avec le CEN Savoie, pour une surface de 295 ha. L'année 2017 aura également été marquée par l'aboutissement de deux projets phares de renaturation, issus de partenariats solides et engagés depuis de très nombreuses années : la restauration du marais des Lagneux (Yenne) et la renaturation du casier n°9 des îles de Chautagne-Malourdie (Serrières-en-Chautagne, Anglefort).

Entretien des sites et travaux de génie écologique

Hors mesures agro-environnementales, le CEN a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers :
- 2 ha ont fait l'objet de contrats de prestation rémunérés ;
- 40 ha ont été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En ce qui concerne les fauches, comme l'an dernier, le manque de financements Natura 2000 n'a pas permis de réaliser toutes les interventions prévues : 27 ha ont été traités sur 15 sites. Ces fauches ont produit environ 700 balles, quasiment toutes récupérées en guise de litière principalement par des agriculteurs ou particuliers locaux.

Débroussaillages, bucheronnages, fauches manuelles, broyages mécaniques ou prestations de pâturage ont également été réalisés sur une quarantaine de sites.

En termes de travaux de « génie écologique », l'année 2017 a vu se réaliser le chantier de restauration du casier n° 9 de l'île de Malourdie sur le Rhône, en Chautagne.

Un point sur les plans de gestion initiés

Les plans de gestion élaborés illustrent la prédominance des zones humides dans les sites du Conservatoire : situation due à la richesse écologique et aux pressions qui s'exercent sur ces sites. Le plan de gestion des l'îles de Chautagne - Malourdie, APPB de plus de 5 km^2, a permis de faire le point sur les enjeux de biodiversité et leur articulation avec la gestion hydraulique relevant de la concession CNR. Celui de La Biolle, qui est une mise à jour du document de 2001, permettra de relancer l'animation foncière nécessaire à une mise en œuvre cohérente. Enfin celui du Val Coisin

Lône permettant la liaison du casier d'emprunt de graviers n°9 au vieux Rhône, chantier de restauration sur l'île de Chautagne - Malourdie

Photo haut de page : vue en drône sur la réhabilitation écologique du casier n°9 des îles de Chautagne - Malourdie.

gérer

couvre aussi bien des compétences CEN qu'intercommunales (gestion des cours d'eau et zone humide), ONF (forêt domaniale) et RTE (renaturation sous la ligne THT).

Deux nouveaux plans de gestion synthétiques édités en 2017 et disponibles sur demande

Restauration, réhabilitation, renaturation : quand la sémantique s'invite dans la gestion des milieux naturels

Depuis 2014 et les travaux engagés sur le site de Nécuidet (La Thuile), le CEN Savoie a piloté ou accompagné une série de gros « projets » de restauration, de réhabilitation ou encore de renaturation. Quelles sont les différences entre ces termes ?

L'écologie de la restauration est une discipline récente (années 80), issue du constat suivant : devant les impacts majeurs des activités humaines sur la nature, la préservation des milieux naturels non altérés était certes nécessaire, plus que jamais prioritaire… mais hélas plus suffisante ! Il fallait dès lors trouver le moyen de « réparer » les dégâts causés par l'homme.

Schématiquement, on considère qu'un écosystème suit une « trajectoire écologique ». Cette trajectoire n'est pas « un long fleuve tranquille » car l'écosystème doit faire face à différentes perturbations.

Depuis plus d'un siècle, les perturbations d'origine humaine sont telles que des écosystèmes « décrochent » parfois de leur trajectoire écologique (ex : un boisement alluvial déconnecté de la nappe). Leur biodiversité s'amenuise voire s'effondre. Lorsque le projet permet de retrouver la trajectoire écologique initiale, ce qui est en pratique très rare, on parle de restauration. Lorsque les travaux réalisés permettent de retrouver une trajectoire proche de l'initiale, on parle de réhabilitation (cas de Nécuidet). Enfin, lorsque le projet permet d'envisager une nouvelle trajectoire certes intéressante pour la biodiversité mais très éloignée de l'initiale, on parle de renaturation ou de réaffectation (cas de l'étang du marais des Lagneux, du casier de Malourdie).

Pour ces projets, l'évaluation périodique de l'état du milieu restauré est primordiale : elle permet en effet de déterminer si les efforts de gestion entrepris, souvent assez coûteux, ont porté leurs fruits !

Fonctionnement de l'écosystème en fonction du temps et des perturbations

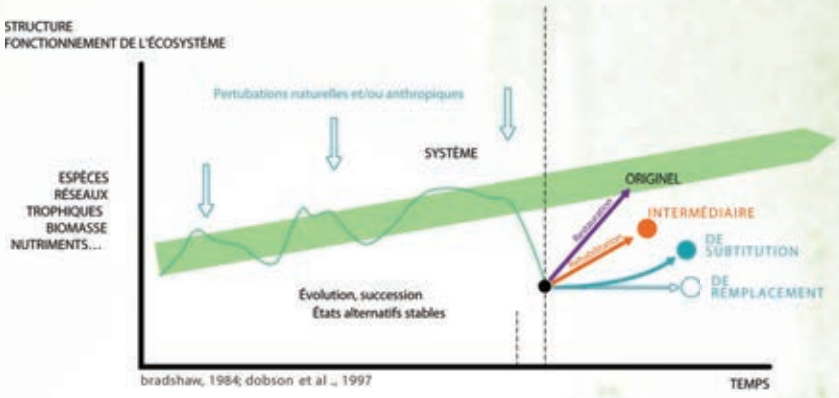

Nos **missions** sensibiliser

Avec la réalisation de deux films courts, de plaquettes interactives à destination des collectivités territoriales, du monde agricole et des chercheurs ou bien encore la création d'une page facebook dédiée aux roselières, le CEN Savoie a franchi un nouveau cap en matière de mobilisation des médias numériques ! Mais les outils traditionnels sont parfois tout aussi efficaces car ils invitent à la concision, au dialogue et à l'échange. Ainsi, une collaboration active avec différentes collectivités a permis l'insertion de différents articles dans leurs bulletins d'information tandis que la mallette pédagogique dédiée à la gestion des milieux naturels a achevé avec succès sa phase expérimentale.

Une communication itinérante et territoriale

Aider des communes à valoriser leur engagement pour la biodiversité, communiquer sur certaines actions remarquables menées avec ses partenaires, mais en utilisant les outils de communication de ces derniers, c'est ce que le CEN souhaite instaurer. Après avoir listé les structures sur les territoires (près de 75 communes, intercommunalités et partenaires privés principaux), en 2017, le CEN a coordonné cette nouvelle modalité de communication. Pour cela, il remercie le Syndicat Interdepartemental du Guiers et de ses Affluents (SIAGA), la Communauté de communes Cœur de Savoie, les communes de Plancherine, d'Entrelacs et le PNR du Massif des Bauges qui ont répondu aux suggestions de rédaction d'articles, ainsi que tous ceux qui ont pris la plume à cette occasion.

Une mallette expérimentale pour dialoguer sur les espaces naturels gérés par le CEN : bilan et perspectives

Outil de dialogue sur la question complexe de la gestion de la biodiversité dans notre société, présenté dans le rapport d'activités de 2015, la mallette pédagogique a été expérimentée par 3 Relais « animateurs » d'espaces naturels pendant 2 ans. Un bilan réalisé fin 2017 a permis d'en préciser les principales perspectives. En 2018, il s'agira d'expérimenter de nouvelles situations d'animation, de rédiger plusieurs fiches décrivant l'usage de la mallette en différentes situations (propriétaires de parcelles, visiteurs ponctuels, jeunes en formation, etc.), mais aussi d'initier la diffusion de l'outil, en commençant par favoriser son usage par les Relais formés : leur permettre d'avoir une mallette à demeure et adaptée aux espaces naturels qu'ils animent.

Tufière des sources du Bontey, dont les actions menées par la commune, l'ONF, le PNR du massif des Bauges et le CEN ont été valorisées dans le bulletin municipal de Plancherine

Photo haut de page : extrait du film « Élevage et zones humides, un partenariat naturel ».

sensibiliser

Films : « Préservation du marais de la Plesse » et « Élevage et zones humides, un partenariat naturel »

C'est avec la participation de Bernard Gelloz, Maire de St-Offenge, que le CEN Savoie a réalisé son premier film court sur le thème de la préservation des zones humides.

Riche d'une volonté qui l'a poussée à classer le marais de La Plesse en « emplacement réservé » au PLU, la Commune empêche donc le reclassement du sol, évite les travaux de drainage et permet ainsi la préservation du marais sur le long terme.

Fin 2017, le CEN Savoie a réalisé une seconde vidéo qui traite du thème de l'agriculture. À travers le témoignage de M. Bellahsen, ce film intitulé « Élevage et zones humides, un partenariat naturel », aborde les atouts et contraintes rencontrés par les éleveurs dans la gestion de leurs troupeaux de bovins en milieux humides. Grâce à un partenariat remontant à une vingtaine d'années, cet exploitant fait pâturer ses vaches sur les prairies du sud du lac du Bourget, dont il exploite également la blâche. Bien que les rendements et la qualité fourragère soient moindres, l'exploitation de ces terrains assure une sécurité aux éleveurs. Avec des pratiques adaptées, c'est avant tout l'impact bénéfique et à long terme sur l'environnement qu'il faut retenir.

D'autres projets de vidéos seront réalisés au cours de l'année 2018.

Vous retrouverez ces deux vidéos dans la nouvelle rubrique de notre site internet : onglet « Publication » puis « Vidéos ».

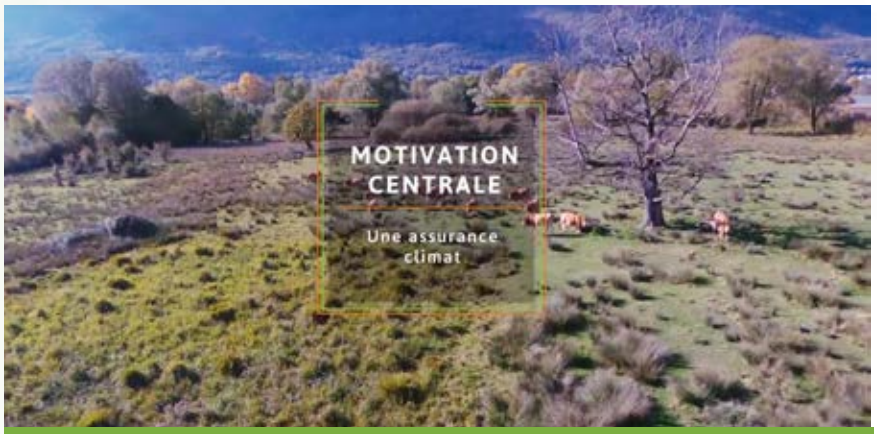

Extrait du film « Élevage et zones humides, un partenariat naturel »

Des plaquettes pour un appel à partenariat

Après la mise à jour de sa plaquette de présentation en 2015, le CEN a souhaité décliner cette dernière en une série de plusieurs livrets. Chacun s'adresse à des publics avec lequel l'association travaille dans les différents territoires du département. En apportant des informations ciblées et pratiques pour agir, ces outils de mobilisation visent à donner envie de contribuer concrètement à la préservation du patrimoine naturel. Après s'être adressé aux collectivités, aux propriétaires personnes physiques et aux acteurs du mécénat, le CEN a centré sa communication 2017 vers les acteurs de la recherche scientifique et du monde agricole.

Nos **missions**
animer

Avec l'entrée en vigueur de la compétence GEMAPI, le CEN Savoie a renforcé son animation territoriale auprès des collectivités, en particulier les communautés de communes et d'agglomérations. Cette compétence est parfois à articuler avec de nouvelles contractualisations (Contrats Vert et Bleu) ou avec l'animation des sites Natura 2000. Dans le cadre du projet européen dédié aux grands lacs alpins, le CEN Savoie expérimente également des réflexions et actions partenariales, notamment sur le thème du paysage ou bien encore de la collaboration entre acteurs du tourisme et gestionnaires de milieux naturels.

Bilan de l'animation territoriale 2017

La prise de compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) par les collectivités est un dossier préoccupant pour les élus. En 2017, le CEN a accompagné les collectivités volontaires sur le volet « zones humides » de cette nouvelle compétence.

Autre dossier structurant de l'accompagnement territorial du CEN : la Trame Verte et Bleue (TVB) et ses futurs contrats, en réflexion ou émergents dans différents territoires, véritable opportunité et outil d'aménagement au service des espèces et espaces naturels remarquables.

Accompagner les territoires en 2017 s'est également traduit par : l'organisation de « journées techniques zones humides et biodiversité », l'organisation d'une formation « PLU-PLUI et biodiversité », l'accompagnement des collectivités animatrices de sites Natura 2000, l'appui dans la mise en œuvre de mesures compensatoires (TELT et RTE), la publication d'articles dans les bulletins municipaux ou communautaires…

Des nouvelles des grands lacs alpins

Projet Grands Lacs Alpins

La 2nde année de mise en œuvre du projet « Grands Lacs Alpins » a été marquée sur le Bourget, par la conduite de plusieurs études, tant sur la valorisation des patrimoines (études des ressources paysagères et d'interprétation des roselières), que sur l'amélioration des connais-

Journée d'étude sur les ressources paysagères du lac du Bourget

Photo haut de page : visite de la parcelle D705 lors du colloque « Retours d'expériences de restauration et de valorisation de tourbières de plaine », mai 2017

animer

sances scientifiques (études de l'avifaune nicheuse et hivernante, de la faune benthique et de la végétation lacustre).
Différents temps forts ont également rythmé cette année :
- une journée d'étude paysagère autour du lac avec les membres du comité de pilotage ;
- une journée de rencontre entre gestionnaires d'espaces naturels et opérateurs touristiques ;
- une journée technique sur la thématique des macrophytes lacustres, ayant réuni une cinquantaine de professionnels de l'environnement.

Retour sur la première rencontre interrégionale entre gestionnaires d'espaces naturels et opérateurs touristiques

Quand gestionnaires d'espaces naturels et opérateurs touristiques se rencontrent

La démarche initiée dans le cadre du projet « Grands Lacs Alpins » vise à créer un espace de rencontre et de dialogue entre professionnels du tourisme et de l'environnement. Réunis autour d'une volonté commune d'interconnaissance, et partageant l'enjeu de (mieux) travailler ensemble, plus d'une vingtaine de participants venus des Alpes du nord et du sud se sont retrouvés le 13 juin dernier à la Maison du Lac d'Aiguebelette, lors d'une première rencontre interrégionale. Les échanges se sont avérés constructifs et engageants pour la suite de la démarche…

Petit retour vidéo sur cette journée enrichissante :
https://vimeo.com/223101301

Bilan des activités liées à Natura 2000

L'année 2017 a été à nouveau riche du côté des sites Natura 2000. Le CEN a en effet poursuivi son accompagnement de différentes collectivités porteuses de l'animation des sites (Syndicat du Haut-Rhône pour le site S8 - Rhône ; Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard pour le site S1 ; Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais pour le site S10 ; Communauté de communes Portes de Maurienne pour le site S40). Dans ce cadre, le CEN Savoie a apporté son expertise pour la réalisation de suivis scientifiques ou encore la préparation des comités de pilotage.

Pour certains sites non transférés à des collectivités, le CEN Savoie assure directement l'animation. Le site S8 – Lac du Bourget Chautagne fait toujours l'objet d'une activité intense avec cette année l'organisation d'un comité de pilotage le 21 novembre 2017, en étroite collaboration avec la DDT de Savoie. Ce comité a permis de faire le point sur différentes études ou suivis réalisés en 2017 (roselières, cistude, mollusques, avifaune…), sur le bilan des contractualisations agricoles (fin 2017, 214 hectares contractualisés avec 15 agriculteurs), sur la communication (une page facebook à l'occasion de la baisse des niveaux du Lac). Enfin, il a permis de tracer des perspectives intéressantes avec les gros chantiers à venir en 2018 (étrépage des roselières du Sud du Lac, renaturation du Belle-Eau), ainsi que la démarche d'affectation des roselières de Portout et Conjux au Conservatoire du Littoral.
Sur le site S12 – réseau de zones humides de la combe de Savoie, l'accent a été mis sur la conduite de travaux de gestion, sur l'organisation d'un chantier partenarial avec les chasseurs de Chamousset (cf page 21) mais également sur la réalisation d'une évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB), qui s'achèvera mi-2018.
Par ailleurs, le CEN Savoie a eu la chance de bénéficier du tout premier contrat Natura 2000 validé en 2017, suite à la réouverture, après une longue période d'attente, de ces contractualisations.

les **territoires**
Avant-pays savoyard

Les Lagneux : départ des bulldozers et premières apparitions d'espèces

La renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*), plante protégée présente sur le site

Suite à deux ans de travaux très traumatisants pour l'état initial du site, a débuté la phase de recolonisation végétale et animale. Parmi les espèces remarquables déjà observées, figurent 3 plantes protégées : la gratiole officinale (plusieurs dizaines de pieds), la germandrée des marais (6 pieds) et la renoncule scélérate (3 pieds). Ces espèces, pour lesquelles n'existait aucune mention bibliographique sur ce site, sont probablement réapparues suite au remaniement de la banque de graines du sol. Elles s'ajoutent à l'euphorbe des marais, espèce déjà connue auparavant et dont les travaux n'ont pas pu épargner la totalité de la population, mais ont permis de restaurer plusieurs hectares d'habitats devenus très peu favorables à cette espèce. Côté faune, sont également apparues de nombreuses espèces jamais observées sur le site : cuivré des marais, grenouille agile, orthetrum à stylets blancs, grande aigrette, aigrette garzette, bécassine des marais, chevalier culblanc, nette rousse, petit gravelot et même l'ibis falcinelle !

Col de la Crusille : vers la construction d'un passage à petite faune

En 2017, le CEN et le Département ont déposé le projet commun d'un aménagement routier visant la protection de la petite faune sur ce site où, en 2015 ont été recensés près de 7 000 amphibiens appartenant à 6 espèces. Après 11 ans d'actions de préservation menées par des bénévoles, ce projet devrait voir le jour à l'automne 2019 et sera financé à 80% par l'Agence de l'Eau RMC. Outre la pose d'un dispositif permettant de diriger les espèces vers des points de traversée sous la voirie, il comprendra, entre-autres, un volet d'animation foncière visant à assurer la conservation à long terme de milieux boisés non humides qui constituent l'habitat de vie principal de ces espèces, en dehors de leur période de reproduction.

RNR du lac d'Aiguebelette : étude sur les incidences des activités anthropiques, animation et rédaction du plan de gestion

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel s'est interrogé sur la compatibilité entre les nombreux usages qui existent sur ce site et la possibilité d'atteindre les objectifs de conservation d'habitats ou d'espèces. Une étude a donc été réalisée par le bureau d'études Ecosphère et la CNR afin de répondre à ce questionnement. Ses conclusions, basées sur l'analyse d'une somme considérable d'informations historiques et actuelles, ne peuvent se résumer, mais elles ont permis d'avancer sur de nombreux aspects, notamment sur l'évolution des superficies des ceintures de végétation lacustre depuis le milieu du XX^{ème} siècle et sur l'influence de la nature des sols lacustres, de la composition de l'eau et du régime de régulation artificielle du niveau du lac.

Nénuphars dans la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette

Animation d'un dialogue sur la pêche dans les lacs de Chevelu

Suite à une demande de l'AAPPMA la Gaule Yennoise, d'améliorer l'activité pêche, le CEN s'est proposé d'animer un dialogue entre cette

Photo haut de page gauche : sortie naturaliste lors de la journée Observatoire de la biodiversité de Savoie, 2017
Photo haut de page droite : coucher de soleil sur l'Avant-pays savoyard depuis Verthemex

Avant-pays savoyard

dernière, les scientifiques, la commune, la DDT et le SMAPS. Visites de terrain, négociations, accompagnement de l'AAPPMA pour l'élaboration de son dossier de demande d'autorisation, accord sur les atouts écologiques dont regorge le site, clarification des contraintes réglementaires liées à l'APPB, ont alimenté ce dialogue au double objectif : faciliter et sécuriser l'activité pêche et organiser la suppression des points de pêche sauvage, ainsi que les dégradations occasionnées par ces derniers sur les berges fragiles des lacs.

Marais de St-Jean-de-Chevelu depuis la Dent du Chat

« Depuis quelques années, notre association souhaite ouvrir à tous les pêcheurs, dans des conditions sécurisées et respectueuses du site, l'accès aux rives des lacs. Nous avons travaillé plusieurs mois avec les autorités et entités concernées pour construire notre projet d'installation de pontons (dont un adapté aux handicaps) dans ce très beau site à préserver. Merci à tous les acteurs concernés, et notamment au CEN, pour tout le travail effectué. »

Pascal DECAESTECKER
AAPPMA La Gaule Yennoise

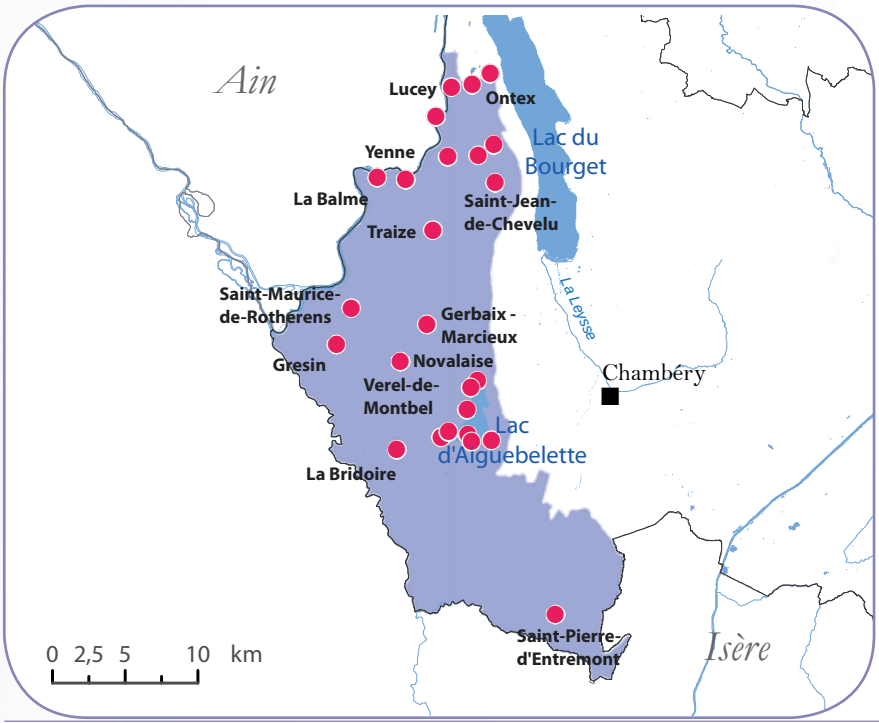

Focus naturaliste

On croyait ce carabe éteint en France, et grâce à un financement biodiversité de l'Agence de l'Eau, il vient d'être trouvé dans l'espace protégé de St-Jean-de-Chevelu (juste après sa redécouverte au Marais de Lavours) : *Chlaenius sulcicollis*. Cette bonne nouvelle doit conforter la protection et gestion conservatoire de ces prairies humides distantes de 15 km, mais aussi de zones humides relais, sous peine d'isolement génétique…

L'essentiel du foncier...

- Marais de Côte-Envers (St-Genix / Grésin) : acquisition d'une parcelle suite à l'animation foncière menée en 2011-2012 ; signature d'une convention d'usage grâce à la veille foncière Safer (1,3 ha au total).
- Signature d'une convention sur 0,9 ha à Novalaise dans le marais de la Crusille.
- Étude de faisabilité foncière menée par la Safer dans le Val Tier (Belmont-Tramonet, Domessin, La Bridoire, Verel-de-Montbel).

Travaux courants

- Fauche conservatoire aux marais : de la Gare et de Bernadieu à Lépin-le-Lac, des Bruchères à La Bridoire, des Rives à St-Maurice-de-Rotherens et de St-Jean-de-Chevelu.
- Débroussaillage à Mollairon à Billième, à La Patavine et Les Altesses à Lucey et aux Côtes Vieilles à Yenne.
- Fauche et pâturage agricole à Lépin-Le-lac, St-Jean-de-Chevelu, Lucey, St-Maurice-de-Rotherens, Billième.

les territoires
Lac du Bourget
Albanais
Rhône

Avancée du projet de restauration de 60 ha de milieux humides ouverts en Chautagne

Alors que les études et expérimentations pilotées en 2016 par le CEN Savoie ont permis de dresser un état des lieux de la parcelle et d'en affiner le diagnostic, l'année 2017 a essentiellement été consacrée à la concertation locale, avec la conduite de plusieurs réunions autour des questions suivantes :

- aménagements hydrauliques et terrassements projetés dans le cadre de la restauration (avec l'appui d'un bureau d'études recruté pour la définition du projet) ;

- perspectives de valorisations agricoles (réunissant près de 80 participants, un colloque scientifique « retours d'expériences de restauration et de valorisation de tourbières de plaine » a d'ailleurs été organisé les 15 et 16 mai 2017, pour alimenter la réflexion).

Toute l'actualité du projet est disponible sur le blog :
www.censavoie.wixsite.com/marais-chautagne

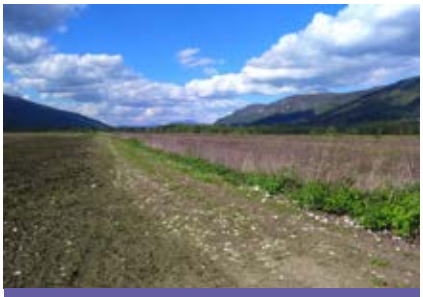

Vue générale sur la parcelle, objet du projet de restauration en milieu ouvert

Le tour des roselières en 80 posts

Du 11 octobre au 19 novembre, le CEN s'est lancé dans l'aventure du réseau social avec Filéas Frogg pour communiquer sur les roselières du lac du Bourget, à l'occasion de la première opération de baisse du niveau du lac organisée par le CISALB. C'est à travers plus de 80 posts et 4 épisodes, que les roselières sont passées au crible par notre mystérieux personnage. Cette aventure qui s'inscrit dans une étude pour la valorisation éco-touristique des zones littorales naturelles protégées du lac du Bourget, initiée par le CEN début 2017, est un avant-goût d'autres actions qui émergeront de ce travail.

Accueil de la page Facebook « Filéas frogg » sur le thème des roselières

Baisse des niveaux du lac et suivi des roselières

Le temps exceptionnellement beau d'octobre 2017 a permis au CISALB d'établir la baisse expérimentale du niveau du lac du Bourget dans d'excellentes conditions : plusieurs hectares qui n'avaient pu respirer depuis 30 ans ont ainsi bénéficié d'une mise à l'air ! Pour le plus grand bonheur des petits limicoles : chevaliers et autres bécasseaux qui « ne faisaient que passer » jusqu'ici, ont pu profiter des larves et mollusques des sédiments exondés. De même, peut-on espérer que les suivis attesteront une minéralisation de la matière organique, processus d'autoépuration théoriquement propice à la reprise des roselières, mais celles-ci seront certainement beaucoup plus lentes à réagir… À suivre !

Restauration écologique du casier n°9 des îles de Chautagne-Malourdie

Depuis de nombreuses années le CEN et la CNR travaillaient sur le projet de connexion du casier n°9 au lit mineur du vieux Rhône, entre les communes d'Anglefort (01) et Serrières-en-Chautagne (73). Après le débroussaillage de l'emprise des travaux en février 2017, le terrassement et les plantations (essentiellement des saules) se sont déroulés de septembre à novembre. Ils se termineront par le semis des talus au mois d'avril 2018. Avec le soutien financier de la CNR, de l'Agence de l'eau, des départements de l'Ain et de la Savoie, ce sont plus de 42 000 m^3 de matériaux qui

Photo haut de page gauche : observation de la tortue cistude lors de la journée Rando'vélo 2017
Photo haut de page droite : lumière d'hiver sur le lac du Bourget

Lac du Bourget Albanais Rhône

ont été prélevés par la remise en eau d'une ancienne lône, et remis en place dans l'ancienne gravière pour créer un « haut fond » d'environ 1 ha. Celui-ci enrichira ce plan d'eau plutôt pauvre, qui profitera également au Rhône du fait de la connexion.

Après travaux, lône de connexion du casier d'emprunt de graviers au vieux Rhône

« Dans le cadre de ses « missions d'intérêt général », la CNR réalise ou accompagne différentes actions, notamment en faveur de la biodiversité. Le partenariat entre le CEN Savoie et la CNR pour la renaturation du casier n°9 de la Malourdie a permis d'optimiser les compétences des deux structures pour conduire un projet de renaturation original et ambitieux ».

Dimitri COULON, CNR

Focus naturaliste

Le Conservatoire du littoral a commandité l'inventaire des champignons et des chauves-souris de l'APPB du sud du lac. Le site se révèle riche, aussi bien pour les champignons (177 espèces dont 10 rares), que pour les chauves-souris (13 espèces, dont le petit rhinolophe et la pipistrelle de Nathusius).

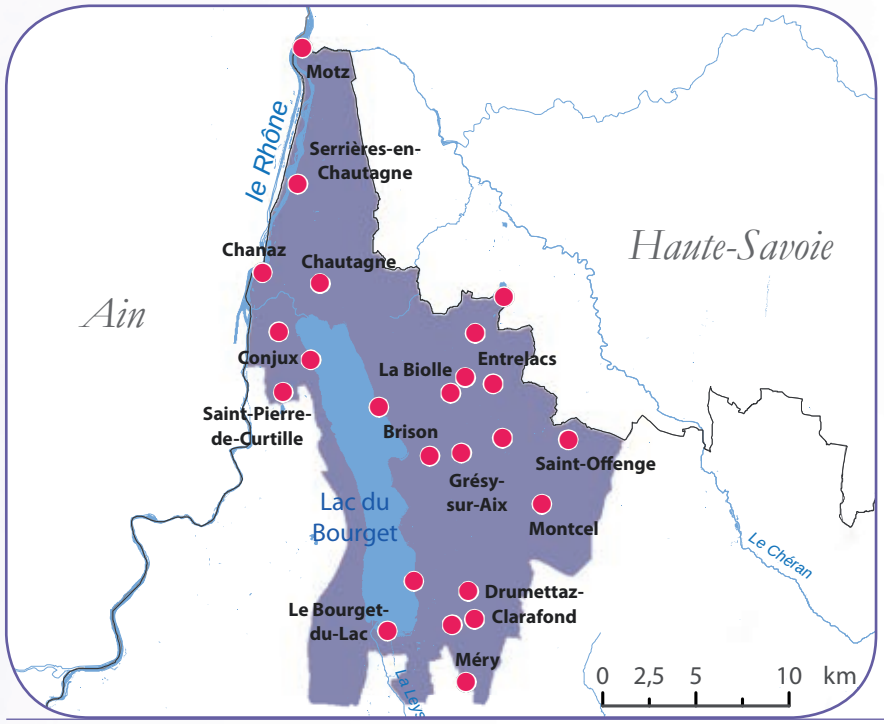

L'essentiel du foncier...

- Signature d'une convention sur le terrain d'atterrissage de vol libre à Chindrieux (1,2 ha).
- Acquisitions de boisements alluviaux à Ruffieux et Serrières-en-Chautagne, à Serrières, indivision avec la Commune (0,8 ha).
- Opportunité Safer à Entrelacs dans le marais de la Deisse (0,9 ha).
- Marais du Parc à La Biolle, signature d'une convention sur 2,2 ha avec l'agriculteur propriétaire.

Travaux courants

- Fauche conservatoire et débroussaillage ou broyage aux marais de : Braille à Entrelacs, des Ires à Epersy et Mognard, du Parc à La Biolle, de la Plesse à St-Offenge, de Chautagne à Conjux et Chindrieux.
- Fauche conservatoire et gestion du seuil aux marais : de Vuillerme à Méry, de Chevilly à Grésy-sur-Aix.
- Enlèvements de déchets dans la baie de Mémard à Aix-les-Bains, la rive du Poète à Tresserve, la rive sud du lac du Bourget à Le Bourget-du-Lac et Viviers-du-Lac.
- Bûcheronnage de peupliers à l'espace sports et nature du Fier à Motz.
- Réfection de l'enclos à Cistude et des ganivelles aux Mottets à Viviers-du-Lac.
- Broyage, débroussaillage, entretien de seuils et nettoyage au Domaine de Buttet à Le Bourget-du-Lac.
- Fauche agricole et pâturage à Entrelacs, La Biolle, St-Offenge, Drumettaz-Clarafond et dans les marais de Chautagne et du sud du lac du Bourget.

les **territoires** Grand Chambéry

Notice de gestion du bras de décharge

Bras de décharge en fonctionnement afin d'éviter la crue de la Leysse

Le canal écrêteur de la Leysse, destiné à protéger Technolac des risques de crues, s'est révélé un biotope intéressant dès sa création en 2007. En continuité avec le Domaine de Buttet et les grandes prairies de l'aérodrome, c'est un haut-lieu d'observation ornithologique. Une première notice de gestion a été rédigée en 2009 par le CEN. L'évolution des habitats, des usages, et des contraintes de gestion ont conduit à sa mise à jour. Devant concilier enjeux socioéconomiques, intérêt écologique et contrôle de la fréquentation, l'accent est mis sur la préservation de zones de tranquillité pour les oiseaux, nicheurs ou de passage.

Coup de jeune pour la tourbière des Creusates

La tourbière des Creusates a bénéficié à l'automne 2017 d'une opération d'abattage, puis de débardage à cheval, des épicéas menaçant l'état de conservation de la zone humide. Au cours de l'année, le CEN a régulièrement accompagné le PNR du Massif des Bauges dans l'élaboration de son projet de restauration (marquage des bois…), et, à la faveur d'une belle journée d'automne, avec une vue retrouvée sur le Mont-Blanc, l'équipe technique du CEN a participé au chantier de mise en fagots des branches avec l'équipe du parc.

Mise en fagots au cours d'un chantier PNR / CEN à la tourbière des Creusates

Animation sur les espaces naturels gérés par le CEN, *par Challes Terres Citoyennes (CTC)*

CTC, association loi 1901 est Relais pour 3 sites sur la commune de Challes-les-Eaux : le marais des Chassettes, le marais des Noux et les pelouses sèches des Plantées.
Les questions pédagogiques ont amené CTC à organiser six sorties sur le terrain en 2017, ayant permis à un public parfois néophyte d'une quarantaine de personnes, de découvrir les milieux, la faune, la micro-faune et la flore présentes au fil des saisons, mais aussi de s'intéresser aux différents paramètres qui régissent ces milieux et à la nécessité de leur protection. Ces actions se poursuivront en 2018.

Epinettes : un projet peut en cacher… 3 autres !

En parallèle de la perte de plus de la moitié de sa surface par l'aménagement en ZAC, d'autres travaux non prévus il y a quelques années ont eu ou vont avoir un impact sur la partie « non aménagée » de cette zone humide devant être rétrocédée au CEN. Parmi ces travaux, le confortement de la digue de la Leysse (projet porté par Grand Chambéry) avec abattage de plusieurs dizaines d'arbres et remblaiement, les futurs travaux liés à l'aménagement du « nœud autoroutier » (projet porté par AREA) et enfin le rejet des eaux post-épuration dans le milieu naturel (projet porté par la direction des routes). L'ensemble de ces impacts

Photo haut de page gauche : chenille de Buveuse (*Euthrix potatoria*)
Photo haut de page droite : vue sur la vallée de Chambéry depuis le Mont St-Michel

Grand Chambéry

rend déjà obsolètes les objectifs du plan de gestion… pourtant rédigé en 2016 ! Cela pose également la question, plus centrale, de l'avenir d'une zone humide enchâssée dans le tissu urbain et pour laquelle l'accumulation des pressions d'origine humaine amène inexorablement à une perte de fonctionnalités.

Partenariat avec le Lycée agricole de Reinach (La Motte Servolex)

Le CEN a accueilli une classe du Lycée agricole de Reinach qui recherchait un site ayant fait l'objet d'aménagements pour servir de support à une épreuve d'examen du Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers ». Nous avons proposé le site du Lac de St-André sur lequel avaient été réalisés à la fois la restauration de berges naturelles par le CEN et des aménagements pour le public par la Commune. Une bonne expérience pour tous, à renouveler.

« Dans le cadre d'une épreuve du Brevet Professionnel « Aménagements Paysagers », j'ai fait appel au CEN pour présenter aux jeunes apprentis et aux formations adultes le site du lac des Marches. Marc Pienne a accueilli les 2 groupes et proposé une visite technique autour de cet écosystème. Cela s'est fortement ressenti ensuite dans les comptes rendus des apprenants ! Je compte d'ailleurs revenir avec une classe de BTS… »

Jean-Pierre DESHAIRES
Formateur Biologie végétale
Lycée Reinach

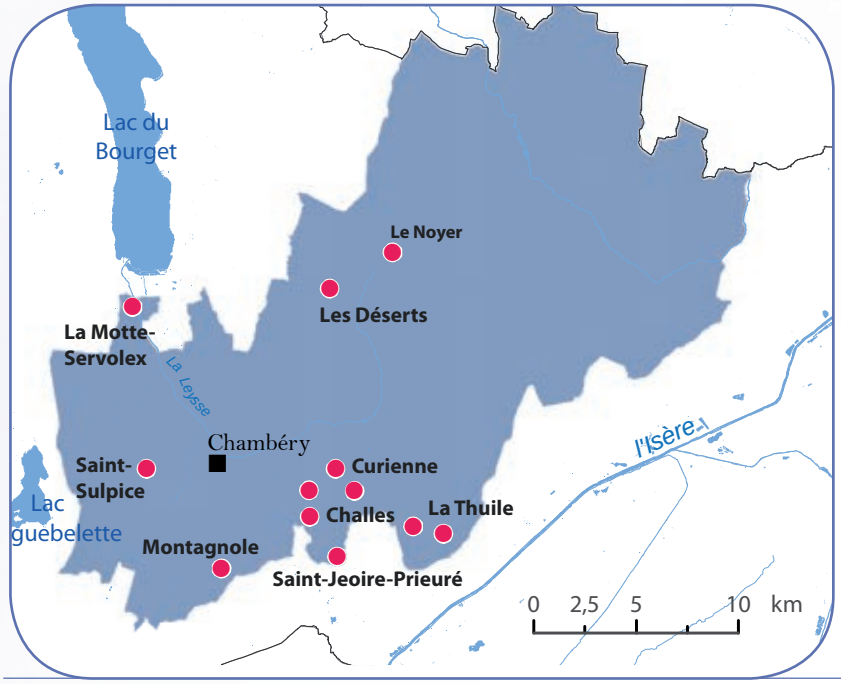

Les élèves et Marc Pienne lors de la visite technique, lac St-André, Les Marches

Focus naturaliste

Dans la continuité du plan de gestion rédigé en 2015, quelques mesures ont été engagées au marais des Noux : retard de fauche, mise en place de zones refuges, broyage des lisières, suivis et mise à jour des inventaires. Deux découvertes viennent renforcer l'intérêt à poursuivre les travaux de réhabilitation de ce site, en particulier sa réhydratation. Il s'agit de l'orchis odorant, que l'on croyait disparu, et de la fougère des marais dont une petite population a été découverte dans l'aulnaie.

Travaux courants

- Fauche et faucardage du canal exutoire, fauche de la roselière au lac de La Thuile.
- Fauche, entretien des berges du ruisseau au marais de La Prairie à La Thuile,
- Broyage au marais des Chassettes à Challes-les-eaux.
- Fauche manuelle et débroussaillage au marais de Fontaine à Janon à La Motte-Servolex, au marais du Mas Duclos à Montagnole.
- Arrachage/coupe manuelle des rejets ligneux au marais du Lavet à St-Sulpice
- Fauche, arrachage de buddleias et transplantation d'aulnes/saules au marais du Bondeloge à St-Jeoire-Prieuré, Chignin et Myans.

les **territoires** Cœur de Savoie

Restauration d'un hectare de zone humide sur la commune de Coise-St-Jean-Pied-Gauthier

Dans le cadre de sa stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020, Réseau de Transport Électrique a signé avec la Fédération des CEN, une convention cadre afin de soutenir des actions de gestion ou de restauration de la biodiversité.

Chaque année RTE lance un appel à projet national dans ce sens : le CEN en a été le lauréat en 2015. L'enjeu de la restauration de cette parcelle est multiple : restauration d'une mare d'environ 200 m² et mise en place d'une prairie humide de fauche sur une surface d'environ 0,9 ha.

Fin 2017, les travaux de restauration sont terminés : place aux suivis et à une gestion agricole.

Site RTE restauré par le CEN Savoie : avant et après travaux

Chantier participatif sur les pelouses sèches de Cruet Ferroux, *par Cruet Nature et Patrimoine*

Des bénévoles à l'œuvre

Depuis fin 2016, dans le cadre d'une convention avec le CEN Savoie, les bénévoles des associations « Nature et Patrimoine de Cruet » et les « S'Lovions », accompagnées par ceux des « Chemins de Traverses », mettent leurs bras et pioches en commun pour entretenir une partie des pelouses sèches de Cruet Ferroux. Le 26 août, une équipe de sept personnes a œuvré toute une matinée pour dégager 500 m² de pente de divers arbrisseaux, principalement des troènes. Initiés à la botanique par le CEN et le PNR du Massif des Bauges, les bénévoles ont pris soin de conserver le baguenaudier et le genévrier, tout en profitant de cette matinée pour observer les « hôtes » de ces lieux.

Accompagnement de la Communauté de Communes Cœur de Savoie (CCCS)

Situé en Bauges, Chartreuse, Belledonne et dans la Combe de Savoie, le territoire communautaire de « Cœur de Savoie » s'est saisi de l'outil « Contrat Vert et Bleu » pour appuyer sa politique de gestion des espaces naturels et agricoles.

La CCCS et le CEN sont partenaires depuis plusieurs années autour de la préservation des milieux naturels : le CEN échange et s'appuie sur les compétences communautaires pour mettre en œuvre des actions de préservation sur le territoire. La CCCS sollicite de son côté régulièrement le CEN pour des missions d'expertise technique.

Dans la continuité des actions menées, la CCCS s'est tournée en 2017 vers le CEN pour l'assister dans la mise en œuvre et le suivi d'une étude préalable à un programme visant la préservation de la trame verte et bleue. Cette étude, qui sera terminée courant 2018, fédère tous les acteurs du territoire concernés par la question des corridors biologiques.

Chantier bénévole, site de la Bialle, Commune de Chamousset

Le mardi 5 septembre, le CEN Savoie, l'Association Communale des Chasseurs de Chamousset ainsi que les techniciens communaux se sont retrouvés sur le site de la Bialle

Photo haut de page gauche : épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*)
Photo haut de page droite : vue sur le Val gelon depuis Montgilbert

Cœur de Savoie

pour un chantier participatif. Cette action consistait à réouvrir une partie du milieu naturel existant qui, par manque d'entretien a tendance à se fermer (évolution en milieu forestier). La coupe, le dessouchage ainsi que la fauche ont permis de recréer un milieu ouvert de prairie humide et de cladiaie le long de la rivière Bialle, sur environ 5 000 m². Ces types de milieux sont propices à une flore et une faune particulières.

Une vingtaine de personnes ont ainsi œuvré tout au long de la matinée et se sont retrouvées pour un pique-nique bien mérité afin de faire plus ample connaissance.

Chasseurs, salariés du CEN et agents communaux sur le site de la Bialle

« En tant que Président de l'ACCA de Chamousset, j'ai apprécié le chantier partagé avec l'équipe du CEN : un moment convivial qui a permis de réouvrir le milieu ! »

Ludovic DAL-PAÏ, Président de l'ACCA de Chamousset

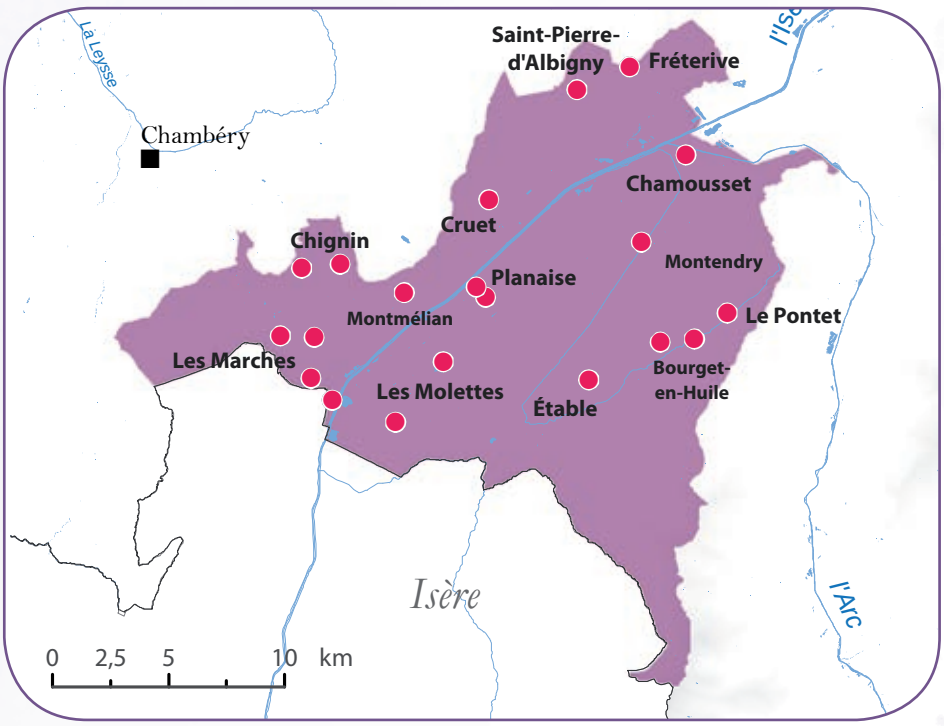

Focus naturaliste

Sur la parcelle gérée par le CEN à la Grande Size, une plante protégée jusque-là passée inaperçue, sans doute du fait de sa taille réduite et de sa floraison tardive, a été contactée sur les secteurs longuement inondés au printemps. Il s'agit de la germandrée des marais. C'est la troisième observation sur un site Conservatoire. Sur les mares récemment creusées, c'est une petite libellule, le leste verdoyant, qui a été vue pour la première fois.

L'essentiel du foncier...

- Animations foncières menées sur des boisements humides à Betton-Bettonnet et Chamousset, plus de 3,2 ha.
- Acquisition de 3,4 ha aux Mollettes en indivision avec la Commune,
- Opportunités d'acquisitions par le biais de la Bourse foncière forestière Cœur de Savoie (1,6 ha).
- Cession à l'euro symbolique à La Chapelle-Blanche et Laissaud par BNP Paribas Immobilier Résidentiel (0,4 ha).
- 1,4 ha de projets d'acquisition de parcelles boisées en bordure du ruisseau du Glandon, suite à une animation foncière menée par la Fédération de Pêche.

Travaux courants

- Fauche de la pelouse sèche de Plan Ravet à St-Pierre-d'Albigny.
- Pâturage caprin à la pelouse sèche de Cruet Ferroux à St-Jean-de-la-Porte.
- Arrachage de ligneux et invasives au marais du lac à Ste-Hélène-du-Lac.
- Fauche manuelle de solidage et débroussaillage à Le Marais à Les Marches,
- Surveillance de la jussie au Lac de St-André à Les Marches.
- Fauche agricole et pâturage à Cruet, Ste-Hélène-du-Lac, Les Mollettes, Aiton, Chamousset, Le Pontet et Les Marches.

les **territoires** Maurienne

Les zones humides de l'Arvan-Villards

À l'occasion de son programme « Espace valléen 2016-2020 », le Syndicat intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards (SIVAV) a décidé de se lancer, avec l'appui du CEN, dans une action de protection et de valorisation des zones humides de son territoire.

En 2017, après une phase de diagnostic réalisée sur la base de l'analyse des données existantes, le CEN a établi une priorisation des zones humides au regard de leur besoin en restauration/gestion. Celui-ci est évalué sur la base de critères biologiques, hydrauliques, biogéochimiques et du degré de pression qui pèse sur elles. En 2018, reste au CEN à établir un programme d'actions à mener sur les 2-3 sites prioritaires qui seront retenus par le comité de pilotage.

Visite d'une zone humide à Fontcouverte-la-Toussuire

« Réactivité, adaptabilité, à l'écoute sont les mots qui caractérisent le CEN envers le SIVAV. Et il en faut, un bon pouvoir de persuasion afin d'allier le développement touristique et l'environnement ».

Claire PINEL
Directrice
Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arvan et des Villards

Un plan de gestion pour Le Châtel

Pâturage sur les pelouses sèches de la tour de Bérold, Le Châtel

Sur les 27 ha de terrains que la commune lui a confiés, le CEN Savoie a mandaté TEREO-EREN pour élaborer un plan de gestion. Au-delà de la carte de végétation et de compléments d'inventaires faune-flore, l'enjeu résidait dans l'extensification du pâturage sur des milieux d'une aridité extrême. Une expertise agronomique a donc été nécessaire, et a conduit, sous l'égide d'un comité de pilotage, à « sortir du périmètre » pour rechercher de nouvelles surfaces à débroussailler pour l'exploitant. L'ensemble est financé par TELT dans le cadre de mesures compensatoires.

Partenariat entre la Communauté de communes Porte de Maurienne et le CEN autour de Natura 2000

L'appui à la Communauté de communes Porte de Maurienne pour la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 « Réseau de zones humides de la chaîne des Hurtières » s'inscrit dans la continuité des actions initiées les années précédentes, malgré des moyens financiers toujours plus réduits. Le recours à des financements complémentaires à ceux apportés par Natura 2000, issus des Collectivités (Communauté de communes, communes…), de l'Etat, de la SFTRF ou du CEN a permis de mener des actions concrètes et partagées : fêtes de la nature en partenariat avec des associations locales et les relais du CEN, panneaux signalétiques sur Montendry-Montgilbert, chantier végétal dans le plan d'eau des Hurtières, réfection de clôture sur la plaine du Canada, chantier-école sur le marais des Etelles, suivi des mesures agro-environnemenales

Photo haut de page gauche : arcyptère bariolée ou criquet bariolé (*Arcyptera fusca*)
Photo haut de page droite : vue sur la Maurienne depuis les pelouses sèches de Le Châtel

Maurienne

sur le marais du Pontet et l'alpage du Verneil, suivis scientifiques...

SFTRF/CEN : une convention pour un partenariat en faveur de la biodiversité

En cette dernière année de la convention quinquennale avec la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF), un travail de synthèse et une rencontre ont permis de dresser le bilan des actions menées sur la période 2013-2017 grâce à l'aide financière annuelle de près de 23000 € apportée par la SFTRF pour du temps de travail équipe ou de l'investissement (plans de gestion et petits travaux). Ce partenariat précieux sera reconduit pour 4 années à compter de 2018.

Enrouleur sur le pâturage en milieux naturels, financement SFTRF

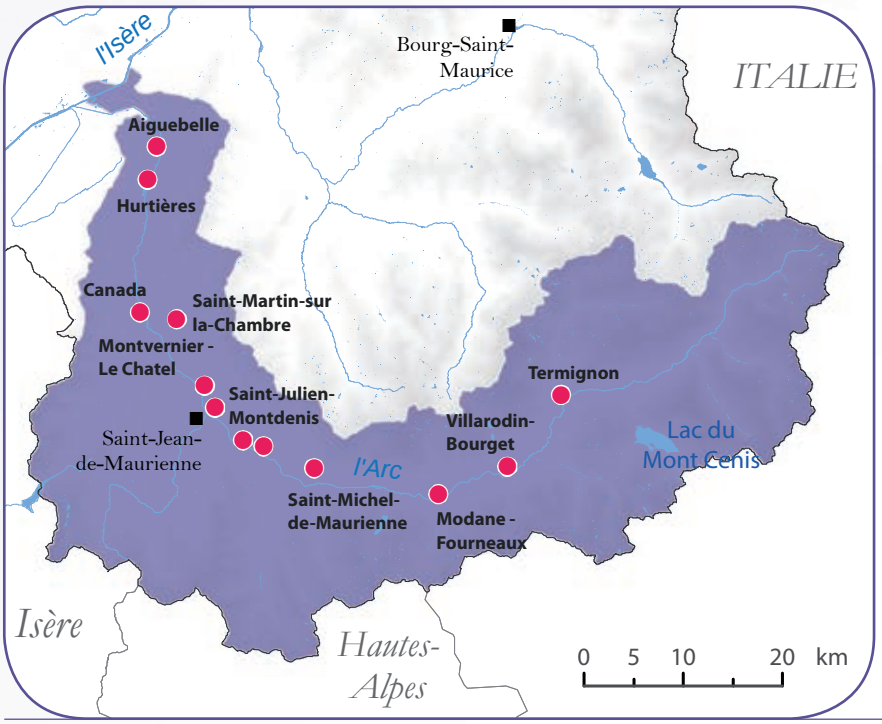

Focus naturaliste

La rédaction du plan de gestion des sites de pelouses sèches de Le Châtel par TEREO-EREN a été l'occasion de conduire de nouveaux inventaires floristiques. Aucune nouvelle plante protégée n'a été découverte mais plusieurs plantes remarquables ont été observées et notamment deux orobanches, des plantes parasites à la floraison aléatoire et difficiles à déterminer. Il s'agit de l'orobanche pourpre, *Phelipanche purpurea* et de l'orobanche des sables, *Phelipanche arenaria*. Toutes les deux vivent sur les racines d'armoise, dont l'armoise champêtre.

L'essentiel du foncier...

Dans le cadre des mesures compensatoires du Tunnel Euralpin Lyon-Turin, signature d'une convention et d'un avenant avec l'AFP de St-Julien-Montdenis, sur 4,5 ha de pelouses sèches.

Travaux courants

- Confortement de clôtures à la Plaine du Canada à St-Rémy-de-Maurienne.
- Fauche conservatoire sur le site de Serpolière à St-Julien-Montdenis.
- Fauche agricole et pâturage à Aiguebelle, St-Rémy-de-Maurienne, St-Alban-d'Hurtières, St-Julien-Montdenis et Le Châtel.
- Suivi des travaux TELT sur le Poutet, St-Julien-Montdenis, en lien avec les acteurs locaux.

les **territoires**
Tarentaise
Vanoise

Révision du plan de gestion de la tourbière du Plan de l'Eau

Explication du fonctionnement d'un piézomètre par Jérôme Porteret

Site phare du Conservatoire en montagne, la tourbière du Plan de l'Eau, sur la commune de Les Belleville a bénéficié en 2017 de la révision de son plan gestion. Le diagnostic complet engagé en 2016 a permis de faire le bilan des opérations de gestion engagées depuis 2005 et fixer les enjeux et objectifs des dix prochaines années. Validés en mairie par les acteurs locaux, élus et techniciens des services de la Commune de Les Belleville et de la Communauté de communes Cœur de Tarentaise, le 30 novembre 2017, ces objectifs vont maintenant être déclinés, en concertation avec les partenaires financiers et institutionnels, en actions de gestion, suivi et communication.

Accompagnement autour des zones humides pour l'APTV

Le projet de contrat vert et bleu n'ayant pas été engagé par l' Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV), l'accompagnement du CEN qui devait porter sur sa construction et le lancement de son étude préalable, n'a pas été réalisé.

En accord avec l'APTV, cet accompagnement a été réorienté sur les zones humides :

- Réalisation d'un tableau de bord des actions menées depuis 2009 dans le cadre du contrat de bassin versant Isère ;
- Suivi de restauration de sites sur La Plagne-Tarentaise ;
- Relance de projets de restauration non aboutis suite aux plans d'actions, par reprise de contact avec les groupements pastoraux concernés.

Sortie terrain avec les propriétaires sur le marais de Praz-Véry (Aime-La-Plagne)

Le 20 juillet dernier, une rencontre sur le terrain avec les propriétaires du marais a permis de les remercier pour leur adhésion à la démarche de préservation, d'échanger sur les surfaces désormais gérées par le CEN Savoie, d'observer ensemble quelques espèces rares du marais… et de faire connaissance ! Une dizaine de poneys ont pâturé sur le site cet automne pour commencer à réouvrir quelques clairières. Au programme 2018 : suivi du pâturage équin (poneys) avant de pouvoir réaliser quelques travaux de réouverture des milieux en 2019.

Visite sur le terrain avec les propriétaires du marais de Praz-Véry (Aime - La Plagne), découvertes et observations naturalistes

Photo haut de page gauche : sizerin flammé
Photo haut de page droite : Mont Pourri depuis Côte-d'Aime

Tarentaise Vanoise

« Me voilà maintenant beaucoup plus riche à l'idée que mes terrains hébergent des espèces très rares comme l'orchis de Trausteiner ou la swertie vivace et autres cordulie arctique […]
Je suis très heureux que ces parcelles qui étaient à l'abandon, soient le refuge d'espèces remarquables.
Merci à toute l'équipe du CEN qui œuvre en ce sens.
Je suis également particulièrement sensible à l'enclavement et à la colonisation forestière qui, à mon sens, devraient être combattus avec encore plus de ferveur. »

Pierre VILLIEN, Propriétaire sur le marais de Praz-Véry à Aime

Gestion pastorale et gestion environnementale

Les plans de gestion pastoraux engagés en mesures agro-environnementales dans le site Natura 2000 S39 « Réseau de vallons d'altitude à Caricion » ont fait l'objet de suivis par la Société d'Economie Alpestre (SEA) et le CEN. La préservation de l'habitat du Caricion et des zones humides est fragile et nécessite une gestion pastorale exigeante, à partager entre tous. Il n'est pas toujours simple de combiner les objectifs et les contraintes de chacun !

Élevage bovin dans un vallon d'altitude à Caricion, site Natura 2000 S39

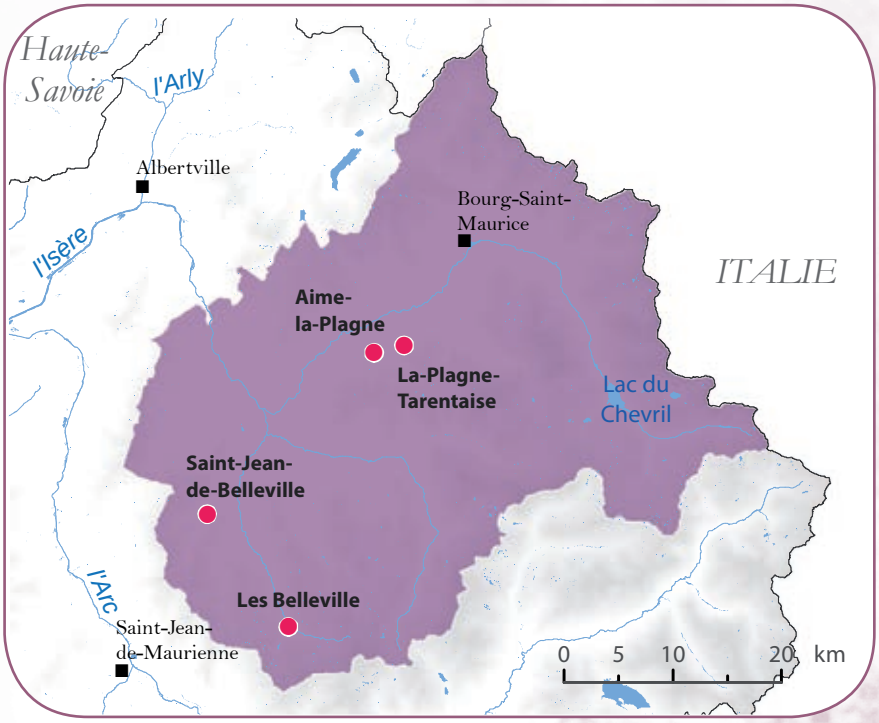

les **territoires**
Albertville
Ugine

Une collaboration renforcée autour des zones humides d'alpage

Alpage dans le Beaufortain

Dans le Beaufortain, très riche en zones humides d'altitude, la prise en compte de ces milieux fragiles s'est développée depuis quelques années à travers la collaboration des techniciens de la Société d'Economie Alpestre, du CEN et de la DDT. Ainsi, dans la phase de conception des projets d'aménagement des Plans Pastoraux Territoriaux, la Société d'Economie Alpestre sollicite l'appui technique du CEN. L'automne 2017 aura donc permis une nouvelle fois, à l'occasion de visites de terrain, de sensibiliser les exploitants agricoles et conducteurs de travaux aux enjeux de préservation des zones humides, à la nécessaire transparence hydraulique des aménagements qui pourraient les impacter à proximité, mais également à leur intérêt biologique.

« Après un premier travail mené par le CEN sur l'alpage communal des Stallets à St-Nicolas-la-Chapelle (plan de gestion « alpage et zones humides »), l'objectif est de travailler en collaboration avec l'alpagiste et la commune pour améliorer la gestion pastorale en intégrant les enjeux environnementaux. »

Sébastien MAILLAND-ROSSET,
Chargé de la coordination,
Société d'Economie Alpestre 73

Projet Roselend : la concertation débouche sur un plan d'actions partagé

Depuis 2015, EDF et la Commune de Beaufort, avec l'appui technique de la SEA et du CEN, ont engagé une vaste concertation afin d'aboutir à un plan d'actions partagé couvrant 4 volets : hydroélectricité, alpagisme, tourisme et biodiversité. Ce programme d'actions partenarial a été mis sur pied début 2017 et validé en comité de pilotage le 31 mai 2017. Le volet biodiversité se déclinera à partir de 2018 avec notamment la réalisation d'un plan de gestion pastorale orienté autour de la préservation des zones humides, la formation des acteurs du tourisme à la biodiversité et enfin l'organisation d'une conférence sur le thème « typicité des productions fromagères et biodiversité ».

Partenariat et gestion hydraulique à venir sur la tufière du Bontey (Plancherine)

Tuffière de Plancherine

Le massif des Bauges accueille une diversité d'habitats naturels remarquables, parmi lesquels des formations originales : les tuffières. Ces milieux, souvent associés à une source, accueillent des espèces spécifiques.
Propriété de la Commune de Plancherine, la tuffière du Bontey est l'une des plus remarquables de l'inventaire initié par le Parc naturel régional du Massif des Bauges. Une convention signée en juin 2017 entre la Commune, l'ONF, le PNR du Massif des Bauges et le CEN organise la gestion proposée sur le site.

L'essentiel du foncier...

Un nouveau site pour le CEN : la tuffière des sources du Bontey à Plancherine, sur laquelle a été signée une convention quadripartite avec la Commune, le Parc naturel régional du Massif des Bauges et l'Office National des Forêts sur 0,7 ha.

Photo haut de page gauche : tourbière proche du cormet de Roselend
Photo haut de page droite : journée des Relais

Bilan de l'activité des Relais

En 2017, ils étaient 34 personnes physiques ou morales, Relais pour plus de 40 espaces naturels gérés par le CEN. Si leurs activités fluctuent au gré des motivations, des moyens, des opportunités d'actions sur les territoires ou des personnes, leur nombre, ainsi que l'organisation de rencontres régulières par le CEN et AGATE- CPIE Savoie Vivante (16 rencontres depuis 2010), se traduit aujourd'hui par la constitution d'un noyau de citoyens éclairés, et engagés pour un patrimoine naturel dont ils se sentent en proximité.

Cette page vous offre un aperçu de leurs actions en 2017.

Le 16 septembre - animation d'un chantier bénévole de nettoyage des berges du lac du Bourget dans la baie de Mémard par la FRAPNA et le CEN

Février – mars – installation d'un dispositif de sauvetage des amphibiens au marais du Lavet (St-Sulpice) par Patrimoine Sauvage

Le 26 janvier - rencontre entre les Relais animateurs et les membres de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie au siège du Parc national de la Vanoise

Animation aux étangs de Crosagny-Braille par l'Association des Etangs et Moulin de Crosagny

Le 21 mai - animation d'une balade paysagère sur la thématique *les super-pouvoirs de la nature*, cachés dans l'eau, la prairie, la montagne et la forêt à la confluence Fier-Rhône par le CPIE Bugey-Genevois

Le 20 mai - organisation de la Fête de la Nature sur les pelouses sèches de Serpolière (St-Julien-Mondenis) par la Fourmilière

Les 20 et 21mai - organisation de la Fête de la Nature sur les marais de la vallée des Huîles par Bien Vivre en Val Gelon

Le 10 novembre - rencontre à Ruffieux sur la restauration écologique des milieux naturels et la visite des travaux d'un casier sur les îles de Chautagne-Malourdie

Le leste vert, observé en nombre par Marius Bonhomme aux abords du marais du Parc (La Biolle)

Les 11 et 15 mars – animation « Fréquence Grenouille » au marais du col de la Crusille par Sébastien Durlin

la **vie** du **CEN** Savoie

les chiffres

L'action du CEN Savoie est avant-tout visible sur le terrain ! Mais à l'heure des bilans, différents chiffres et données viennent illustrer et objectiver les évolutions, positives ou négatives, de notre activité.

Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « Nature en Savoie » par le CEN Savoie, www.cen-savoie.org

2017
Cette année a permis de porter à près de 300 ha la surface des sites conservatoires faisant l'objet de contractualisations agricoles.

Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2017			TOTAL	
	Superficies nouvelles (ha)	**Nombre de nouveaux sites**	Nombre de sites	Surface en hectares
Sites avec maîtrise foncière	**18,3506**	**3**	100	**1152,98**
Marais alcalins et milieux lacustres	**8, 8312**	**2**	62	**773,00**
Milieux alluviaux	-	-	7	**72, 77**
Tourbières	-	-	4	**68,15**
Pelouses sèches	**4, 4749**	**1**	20	**170, 33**
Boisements	**5, 0445**	-	7	**68, 73**
Sites en gestion partenariale	-	-	2*	568, 5

** hors sites à maîtrise foncière CEN Savoie*

Travaux de gestion Contractualisation agro environnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site internet.

2017
En 2017, les nouvelles superficies en maîtrise foncière ont diminué (18,35 ha contre 46,19 ha en 2016). En revanche, d'importants projets d'acquisitions ont été préparés pour 2018 !

Chantiers bénévoles

	2017	2016	Depuis 1991
Nombre de chantiers	**5**	3	68
Nombre de personnes	**68**	24	1055

Contractualisation agricole

	2017	**2016**
Nombre de sites	**16**	**13**
Nombre de contrats agricoles en cours sur sites Conservatoire	**32**	**30**
Surfaces en hectares	**295**	**280**

Montant des travaux

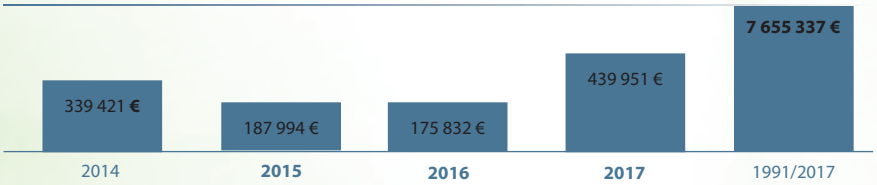

Photo haut de page gauche : pensées éperonnées (*Viola calcarata*)
Photo haut de page droite : punaise sur knautie

éléments financiers

Fonctionnement

Répartition par financeur des subventions de fonctionnement comptabilisées en 2017

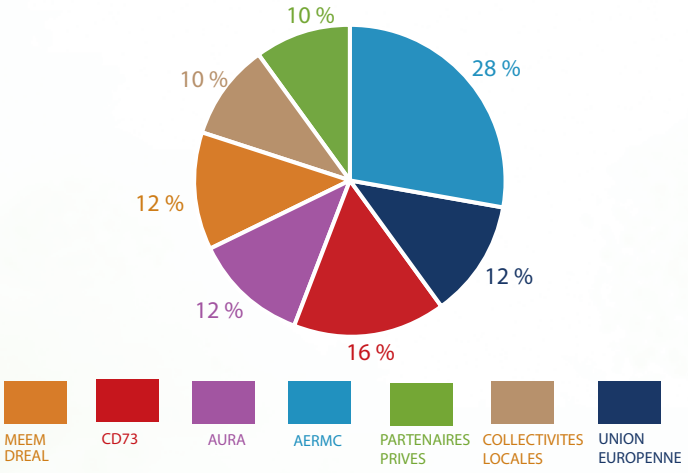

	2017	2016
Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2017	**1 238 833 €**	1 448 509 €
Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2017	**962 126 €**	971 863 €

Le montant des subventions de fonctionnement 2017 s'élève à la somme de 1 238 833 €. Ce montant inclut une annulation de subventions pour 51 768 €.

Le volume des fonds dédiés est relativement constant : 971 863 € fin 2016 et 962 126 € fin 2017.
Il se décompose de la manière suivante :
• Fonds dédié affecté à du temps de travail : 636 070 €,
• Fonds dédié affecté à des prestations externes : 326 056 €.

Le résultat de l'exercice traduit de manière récurrente une baisse significative du résultat d'exploitation. Le CEN Savoie doit rechercher sans cesse des solutions pour financer ses coûts de fonctionnement et de structure car la majorité des bailleurs financent les journées collaborateurs au coût réel soit le salaire brut chargé.

Investissement

Répartition par financeur des subventions d'investissement comptabilisées en 2017

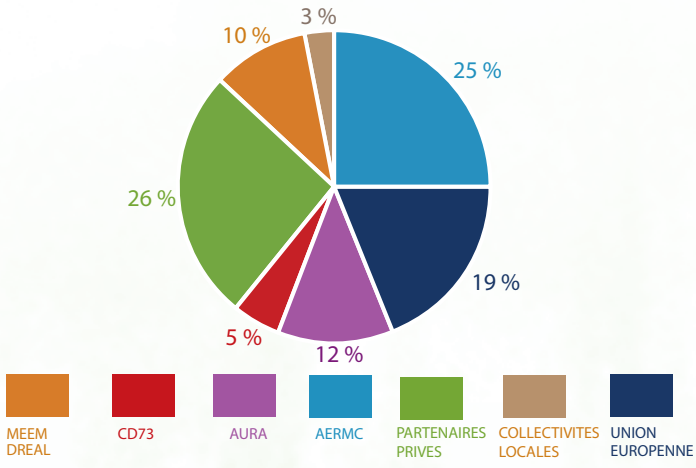

	2017	2016
Subventions d'investissement comptabilisées en 2017	**587 727 €**	811 213 €
Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan	**2 646 480 €**	2 475 621 €
Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2017	**800 573 €**	805 722 €

En 2017, le CEN a comptabilisé 587 727 € de subventions d'investissement.

Le montant des immobilisations réalisées en 2017 s'élève à la somme de 558 824 € avec la ventilation suivante :
• 493 951 € pour des travaux de réhabilitation ,
• 14 885 € d'acquisition de terrains,
• 49 988 € d'outillage pour les suivis scientifiques sur les sites, de licences et de matériels informatiques.

Les engagements financiers des différents bailleurs qui apportent leur soutien aux programmes d'actions bien identifiés sont comptabilisés en totalité sur l'exercice. Le CEN réalise les investissements sur une durée moyenne de 1 à 3 ans.

la **vie** du **CEN** Savoie

statutaire

Collèges		Canton
CD73	Marie-Claire BARBIER	Bugey Savoyard
	Albert DARVEY	Cœur des Bauges
	Martine BERTHET	Albertville
	André VAIRETTO	Grésy-sur-Isère
	Jean François DUC	Montmélian
	Lionel MITHIEUX	Chambéry
Fédération des maires	Corinne CASANOVA	Commune d'Aix-les-Bains
	Annick CRESSENS	Commune de Beaufort
Associations de protection de la nature	Richard EYNARD-MACHET	FRAPNA
	Thierry DELAHAYE	FRAPNA
	Hubert TOURNIER	LPO
	Jean-Pierre MARTINOT	LPO
Associations et Établissements publics	Jean-Marc GUIGUE	Chambre d'Agriculture
	Joaquim TORRES	Fédération des Pêcheurs
	Thierry VANNIER	Fédération des Chasseurs
	Eva ALIACAR	Parc national de la Vanoise

Etat	Jean-Pierre LESTOILLE	DDT
	Laurence THIVEL	DDT
Personnes qualifiées	Michel DELMAS	Pers. qualifiée du CD73
	Yvette GAME	Pers. qualifiée du CD73
	Michel SAVOUREY	Pers. qualifiée des APN et EP
	Aurélie LEMEUR	Pers. qualifiée des APN et EP
	Evariste NICOLETIS	Pers. qualifiée de l'Etat
	Emmanuel DE GUILLEBON	Pers. qualifiée de l'Etat

Le Bureau	
Président	Michel DELMAS
Vice-présidents	Hubert TOURNIER
	Jean-Marc GUIGUE
	Corinne CASANOVA
Trésorier	Emmanuel DE GUILLEBON
Secrétaire	Richard EYNARD-MACHET
Secrétaire-adjoint	Annick CRESSENS
Membre	Marie-Claire BARBIER
Membre	Jean-François DUC

Vie associative

Une nouvelle fois, la vie associative du CEN Savoie a été particulièrement riche et rythmée par différentes réunions statutaires.

Ainsi, le bureau s'est réuni à 4 reprises (mars, juin, octobre et novembre), tout comme le conseil d'administration (janvier, avril, juillet et octobre). À noter que le conseil d'administration du 10 juillet 2017 a reconduit Michel Delmas à la présidence, à l'unanimité des participants.

L'Assemblée Générale 2017 a rassemblé plus de 80 participants dans les nouveaux locaux de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) de la Savoie, après une visite, sous un grand soleil, du marais des Bauches (Drumettaz-Clarafond).

Moment convivial lors de l'Assemblée Générale

Photo haut de page gauche : Assemblée Générale 2016, le mercredi 17 mai 2017

l'équipe

Études, suivis scientifiques

- **André MIQUET** : responsable de l'axe « animation territoriale » et du service « scientifique » ; territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie ;
- **Manuel BOURON** : chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion ; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de secteur suivis biologiques et plans de gestion ; territoires des Bauges, Val Gelon et de Maurienne ;
- **Jérôme PORTERET** : chargé de secteur suivis abiotiques et plans de gestion ; territoire Albertville-Ugine.
- **Virgine BOURGOIN** : chargée de mission plan de gestion.

Contructualisation foncière et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable du service « contractualisation foncière et agricole » ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission « contractualisation foncière et agricole ».
- **Isabelle BERTHET** : chargée du suivi notaires et de la gestion des actes (départ en mai 2017).

Travaux

- **Marc PIENNE** : responsable de l'axe « gestion de sites » et du service « travaux » ;
- **Alban CULAT** : technicien gestion de sites ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne gestion de sites ;
- **Baptiste MABBOUX** : technicien gestion de sites ;
- **Martin DAVIOT** : garde saisonnier de la la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette de mai à octobre 2017.

Communication

- **Christine GARIN** : responsable du service « communication-sensibilisation » ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation ;
- **Lionel BERTHET** : community manager sur la baisse du niveau du lac du Bourget de octobre à novembre.

Accompagnement territorial

- **Lisa BIEHLER** : responsable du service « animation territoriale », animatrice territoriale pour les territoires de Maurienne et Cœur de Savoie ;
- **Christine GARIN** : animatrice territoriale pour les territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes ;
- **Virginie BOURGOIN** : animatrice territoriale pour les territoires de la Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Albanais ; Vanoise.

SIG/ Réseau

- **Nicolas MIGNOT** : responsable de service « système d'information géographique/ réseau » ;
- **Alexandre LESCONNEC** : chargé de projet système d'information géographique/ réseau.

Secteur administratif

- **Régis DICK** : directeur ;
- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Isabelle BERTHET** : secrétaire comptable remplacée depuis octobre 2017 par **Jéromine CLAIRET** : assistante gestion de projet administratif et comptable ;
- **Aurélie CHARBONNEL** : chargée de mission « montage et coordination de projets ».

Stages et service civique 2017

Le CEN Savoie a accueilli **Baptiste Boggio** en Service civique entre octobre et décembre 2017. L'objectif de sa mission était de renforcer le service communication et de soutenir l'action foncière.

Par ailleurs, l'équipe a été renforcée par quatre stagiaires :

- **Bruno Cagnon** a étudié les ressources paysagères naturelles du lac du Bourget,
- **Mathilde Poirot** a réalisé le suivi des *Maculineas* des zones humides de Savoie dans le cadre des MAEC et du programme Interreg POLCCA,
- **Pierre-Guy Joandel et Clément Clasquin** ont renforcé l'équipe scientifique pour la rédaction des plans de gestion de l'île de la Malourdie et de la ferme Gigot.

Merci à eux pour leur contribution à la connaissance et la valorisation du patrimoine naturel de la Savoie !

Mouvements dans l'équipe

En mai dernier, **Isabelle Berthet** a quitté le CEN Savoie pour vivre une nouvelle expérience professionnelle. Le relais a été pris en octobre par **Jéromine Clairet** au poste d'assistante de gestion de projet administratif et comptable.

L'équipe du CEN Savoie a été renforcé par trois CDD avec l'embauche saisonnière de **Lionel Berthet** pour une mission de communication en lien avec la baisse du niveau du lac du Bourget, de **Martin Daviot** comme garde de la RNR du lac d'Aiguebelette de mai à octobre et de **Baptiste Mabboux**, technicien de gestion de sites, à partir de novembre et pour une durée de 1 an.

Rapport d'activités 2017

Mai **2018**

Avec le soutien financier de :

En partenariat technique et/ou financier avec :

Directeur de la publication :
Michel Delmas

Conception - mise en page :
Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

Rédaction et relectures :
Équipe du CEN Savoie

Photos - illustrations :
CEN Savoie : Adeline Brissaud, Manuel Bouron, Philippe Freydier, Virginie Bourgoin, Lisa Biehler, Frédéric Biamino, Jérôme Porteret, Christine Garin, Aurélie Charbonnel, Alban Culat, Jérémy Paut, Bruno Cagnon.
Gilles Morat ; Gilles Parigot ; Voir Autrement, Cedric Nicolle ; F. Chevaillot ; Guy Harchin / Association les Chemins de traverse ; Sébastien Nestolat / Buena Onda Films ; Jean-Noël Avrillier.

Cartographie :
Service SIG / CEN Savoie

Impression :
Gonnet Imprimeur
Tél. 04 79 81 07 06

Photos de couverture : jeune escargot (*Helicidae*) sur feuille mouillée ; travaux sur le site des îles de Malourdie, casier n°9 ; grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)

Écrit périodique n°82 - ISSN 1639-2183